



[Réinitialiser le formulaire](#)

Cette déclaration doit être envoyée dans les 48h suivant le sinistre à [assurances@scouts-europe.org](mailto:assurances@scouts-europe.org)

Numéro de contrat RC des Guides et Scouts d'Europe : AT880039

Les dégâts à des tiers sont couverts par l'assurance cependant le propriétaire doit faire une déclaration à son assurance en donnant les coordonnées suivantes :

FIDES ASSURANCES, 374 rue de Vaugirard, 75015 PARIS, contrat AT880039

## RENSEIGNEMENTS SUR LE SINISTRE :

Date :  Lieu :

Nature de l'activité pratiquée au moment du sinistre :

- Vie de camp ( Intendance, tentes, ... )     Vie courante ( Quotidien, chutes, ... )     Installations / Froissartage  
 Olympiades ( Tous petits jeux )     Grand jeu

Autre :

## RENSEIGNEMENTS SUR LE DECLARANT :

N° d'adhérent Sycomore :

NOM :  PRÉNOM :

Fonction :

Unité :

N° de structure :

## RENSEIGNEMENTS SUR TIERS VICTIME :

NOM :  PRÉNOM :

Adresse complète :

Code postal :  Ville :

NOM de l'assureur :

Adresse de l'assureur :

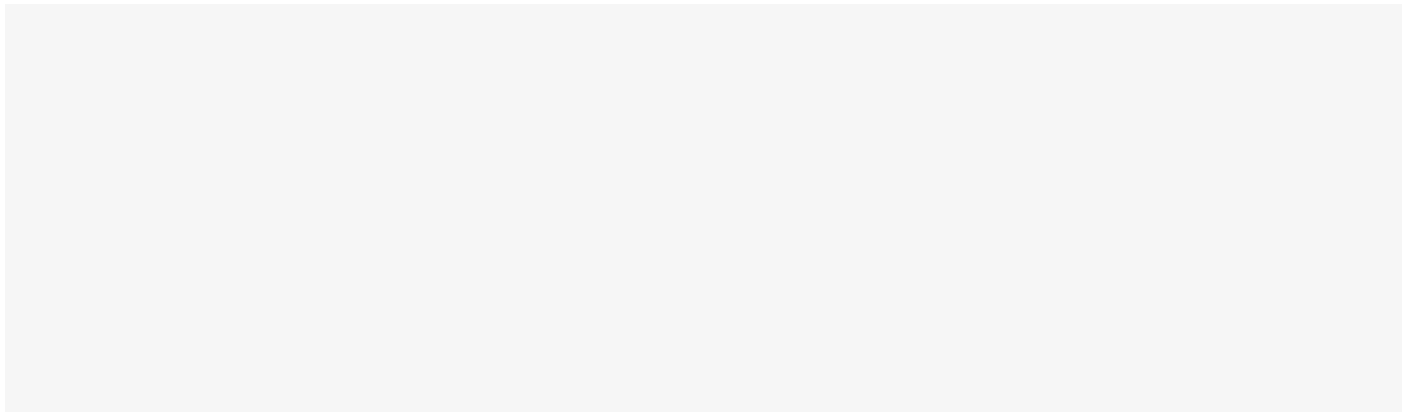
N° de police :

## RENSEIGNEMENTS SUR LE SINISTRE :

1- Circonstances du sinistre

- Franchise à la charge du groupe ( 100 € )

## 2- Indication des dommages :



**Si possible joindre photos, devis**

---

Association des Guides et Scouts d'Europe (A.G.S.E.), association déclarée n° W774000726 SIRET 775 723 331 000 51 - NAF 9329 Z - URSSAF 117 000 001 5242 04018  
Siège social : « Le Relais de Poste » - Route de Montargis - CS 80594 - 77570 Château-Landon - Tél. 33 (0)1 64 45 53 60 - [www.scouts-europe.org](http://www.scouts-europe.org)  
Antenne parisienne : 38, rue des Cordelières - 75013 PARIS - Tél. 33 (0)1 49 95 02 00

Association agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports